**Intervention du groupe EELV**

**au conseil municipal du 7 avril 2016**

**sur les subventions versées aux associations et organismes locaux**

Monsieur le maire,

Chères et chers collègues,

Mesdames, Messieurs,

Nous pourrions pu nous contenter de reprendre notre intervention de l'an dernier en y injectant les chiffres de cette année. Mais essayons d'aller plus loin.

Sur la forme, nous persistons à considérer que la présentation de ces tableaux de subventions est partielle et incomplète si l'on ne dispose pas en parallèle et en simultanée des informations concernant les mises à disposition de locaux, d'espaces ou de personnels, avec une estimation de leur valorisation. De plus, alors que nous l'avons demandé pour plusieurs associations, celles qui, au-delà de 23.000 euros, doivent passer une convention d'objectifs avec la ville, nous regrettons que ces documents ne nous aient pas été communiqués.

Tel est le cas, par exemple, de l’association Bergers en scène, et sans que cela mette en question leur raison d’être et l’importance de leur action.

Redisons-le, cela est d'autant plus dommage que notre commune pourrait beaucoup mieux mettre en avant la façon dont elle soutient le tissu associatif local par des aides qui ne sont pas exclusivement pécuniaires.

La réflexion sur la pertinence du financement de la vie associative ivryenne n'est pas aidée lorsque l'on agglomère des associations classiques "loi de 1901", fonctionnant avec des bénévoles et des petits budgets, et des structures économiques, créées sous le statut associatif, et qui, même à but non lucratif, fonctionnent selon un mode entrepreneurial.

Répétons-le enfin, la plupart des observations qui vont suivre ne se situent pas dans le domaine de la critique stérile mais dans celui d'une meilleure compréhension et d'une plus grande transparence de notre action publique.

Cependant, dans cet inventaire à la Prévert, une amélioration est à souligner qui concerne la thématisation des associations: l'ensemble Citoyenneté/Education populaire a été scindé en deux ou, plus exactement, on en a sorti une nouvelle section, Travail de mémoire, ce qui est bien plus cohérent.

Enfin, nous regrettons que ce que l'on entend par "organismes locaux" ne soit pas clairement défini. En matière culturelle cela est d'autant plus criant: le Théâtre des Quartiers d'Ivry, qui, dans le cadre de cette délibération, reçoit une subvention communale, a une structure juridique de SCOP-SARL. Le Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez qui se voit verser une dotation sur une autre ligne budgétaire, mais néanmoins dans le même chapitre du budget, est un EPIC (établissement public à caractère industriel et commercial) qui, jusqu'à cette année encore, entretient des liens de prestations de services avec le TQI et d'autres services municipaux, prestations qui lui sont rémunérées. Ces deux structures sont donc des "entreprises culturelles" relevant du droit privé pour leur fonctionnement mais financées par des dotations publiques. Leur mission de service public est encadrée par les conventions passées avec leurs financeurs.

Et il n'y a là rien de scandaleux ou d'illégal.

Pour éviter, comme nous disions l'an dernier, de comparer des carottes et des navets, des lapins fermiers et du tofu bio, nous avons, volontairement, examiné les subventions par ensembles thématiques, mais en en enlevant cinq entités: le CREDAC, le TQI, et les trois Unions sportives d'Ivry (omnisport, football et handball).

Ce faisant, avec ce qui reste dans ce périmètre, la dotation communale, qui était en 2015 d'un peu plus de 1 million d'euros, augmente, en 2016, de 5.525 euros (soit + 0,54%), par ailleurs très inégalement répartis.

Qui plus est, dans cet ensemble de 1 million d'euros, 12 associations ou organismes locaux se partagent près de 880.000 euros. Vous imaginez ce qu'il reste pour les autres. Par bien des aspects, l'objectif de réduction de 3% ressemble plus à un partage de la misère, qui n'arrive d'ailleurs même pas à atteindre son but, qu'à une réelle recherche d'économies. Et la vie associative "ordinaire" y apparaît plutôt très modestement dotée.

La volonté de sanctuariser certaines dotations, en particulier celles aux associations et organismes ayant une vocation sociale, décision que nous approuvons sans réserves, a rendu l'exercice encore plus complexe.

Certains organismes ont joué le jeu, d'autres ne pouvaient pas le faire sans remettre en cause leur modèle économique et social et leur viabilité.

Avant de conclure, nous avons deux séries d'observations sur deux grands domaines qui font la spécifité et la richesse de notre ville: la culture et le sport.

Nous avons déjà dit que nous devons penser de façon conjointe le soutien que nous apportons au TIAV et au TQI. Cela d'autant plus que nous sommes dans une année de transition. L'an prochain, le TQI aura pris son envol en tant que centre dramatique national à part entière (et non plus en préfiguration), ce qui justifie notamment que, pour 2016, sa dotation augmente de 70.000 euros (+ 11,5%) à 680.000 euros, quand le TIAV s'astreint à réduire sa subvention des 3% demandés, passant de 1,3 à 1,26 million d'euros; et avec le spectre, pour 2017, de la perte de sa dotation spécifique pour les prestations qu'il fournit au TQI. C'est une inquiétude que les trois élus - dont je suis - mandatés au conseil d'administration du théâtre partagent avec son personnel.

Ajoutons qu'il faut souligner que, dans la page restante de l'État des subventions du Budget primitif (la page 64 du poly rose), quand la dotation du Théâtre d'Ivry Antoine-Vitez diminue de 3%, la participation municipale au budget annexe du Luxy passe de 432.000 à 448.000 euros (447.830), soit 3,6% de plus. Et, lorsque nous nous reportons à l'annexe consacrée au budget du Luxy, le montant de cette ligne passe, à la page 147 des documents budgétaires, à 518.000 (518.034) euros (15,67%). Allez comprendre…

Qu'il soit clair que ce n'est pas le Luxy qui est en cause. C'est juste une question de pédagogie dans la présentation de notre budget, pédagogie dont nous sommes redevables envers nos concitoyen-ne-s.

Enfin, lorsque nous reprenons l'énoncé des Principales actions par direction en 2016, en ce qui concerne la Direction des affaires culturelles, nous voyons qu'il nous manque les bibliothèques médiathèques, le Tremplin Hangar, le conservatoire de musique et de danse, le service des arts plastiques avec la galerie Fernand Léger, etc. Ce n'est pas rien; c'est pourquoi je ne peux qu'appuyer la demande faite à l'instant par notre groupe de solliciter un audit de notre action municipale qui nous permettrait d'aborder le futur débat d'orientations budgétaires, en 2017, avec une meilleure lisibilité et plus de visibilité.

Une telle clarification avait été demandée l'an dernier au nom du groupe EELV. Faut-il, cette année, nous inspirer des organisations syndicales les plus revendicatrices et, dorénavant, l'exiger?

Terminons avec le sport.

Vous savez que les écologistes, s'ils considèrent la pratique sportive comme partie intégrante du développement personnel et social, ne sont pas des grands propagandistes du sport spectacle financé par un argent de plus en plus douteux. C'est donc la pratique amateur, largement partagée, qui prime pour nous.

Or, en examinant la délibération, nous découvrons que l'USI omnisport perd quelque 122.000 euros, soit près d'un quart de sa subvention par rapport à 2015, quand l'USI football gagne près de 57.000 euros, soit + 13% par rapport à 2015.

Quant à l'USI handball, elle reste quasi stable (+ 1.679 euros, 0,14%) avec un budget de 1.174.379 euros.

Point satisfaisant: l'ensemble de l'USI a strictement respecté la baisse de 3%. Certes...

Point non satisfaisant: pas un mot d'explication dans les attendus de la délibération sur ces nouveaux équilibres.

Point très insatisfaisant: nous avions, l'an dernier, souligné en quoi l'USI football allait, dans son recrutement, à l'encontre des principes de mixité garçons/filles que pratique la quasi totalité des sections de l'USI omnisports, parfois de façon très volontariste comme la section tir à l'arc qui, samedi dernier, organisait une après-midi découverte spécialement à l'intention du sexe dit "faible".

L'USI football semble poursuivre dans une voie totalement opposée.

Autre point d'insatisfaction: c'est avec surprise que nous avons découvert récemment un message promotionnel de l'USI handball qui, sous couvert d'humour, marchait dans les brisées d'un certain machisme et aussi, mais sans qu'il y ait d'intention maligne, nous voulons bien le croire, se mettait en contravention avec les règles de publicité sur la consommation d'alcool.

Entendons-nous bien: nous ne remettons pas en cause le caractère éducatif et social du sport pour tous. Mais les pratiques amateurs ont évolué vers une marchandisation croissante tant du spectacle sportif que des sportifs eux-mêmes. Et cette marchandisation finit par aller à l'encontre des principes fondateurs du mouvement associatif.

Nous redemandons donc que, sur cette thématique, une réflexion de fond soit engagée. Une fois de plus, voilà un thème de travail pour la coopérative citoyenne.

Nous portons l'espoir que ces remarques et analyses nous aideront aussi à mieux évaluer non seulement le fléchage mais aussi l'efficacité de nos politiques publiques, car nous sommes convaincus que notre ville n'a pas à rougir de ses engagements.

En conséquence, et compte tenu de ces réserves, le groupe EELV votera le budget des subventions pour les associations et les organismes locaux pour 2015.

Je vous remercie de votre attention.